



Vol à l'étalage dans un grand magasin de sport

Par **yaggo761_old**, le **11/10/2007** à **22:56**

bonjour,

j'ai fait une belle betise il u a quelques jours.j'ai ete attraper pour vol à l'étalage d'un t-shirt de 25euros à decathlon. Le vigile m'a emmené dans une salle, m'a fait signer une feuille ou j'ai reconnu les faits et ensuite j'ai été payer mon article. Il m'a dit que le magasin allait porter plainte, je suis majeur. Qu 'est ce que je risque ?

Merci d'avance de votre réponse